Déclaration orale de l'ACAT-Burundi et de la FIACAT

Dialogue interactif avec le Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi

59ème session du Conseil des droits de l'Homme
26 juin 2025

L'ACAT-Burundi et la FIACAT félicitent le Rapporteur spécial pour sa présentation et réaffirment leur soutien à son mandat, essentiel pour relayer la voix des personnes privées de leurs droits au Burundi.

Alors que le pays est entré dans une période électorale intense débutée le 5 juin avec les législatives et communales, nos organisations s'inquiètent de nombreuses violations des droits humains, ciblant particulièrement les opposants politiques. Entre janvier et juin 2025, nous avons documenté 22 disparitions forcées et 42 arrestations arbitraires, dont plus de la moitié concernent des opposants.

Cette répression, menée par la milice Imbonerakure, la police et les services de renseignement, s'accompagne de graves irrégularités : cartes d'électeurs distribuées de manière sélective, interdiction d'accès aux bureaux de vote pour les partis d'opposition et les journalistes, et obligation d'assister à des rassemblements du parti au pouvoir sous peine d'amende.

Nous dénonçons également l'injustice subie par les prisonniers politiques maintenus en détention malgré leur acquittement ou après avoir purgé leur peine.

Nous appelons donc les membres du Conseil à soutenir et renforcer le mandat du Rapporteur spécial, seul mécanisme indépendant de suivi des violations des droits humains au Burundi.

Je vous remercie.